



## **École Michoun**

### **Demande de titre de séjour**

### **Pour la famille Kurde**

D'origine Kurde, la famille T. a fui la Turquie orientale à la suite de persécutions politiques en 2016. Comme ont pu encore le démontrer les dramatiques assassinats parisiens les Kurdes demeurent la cible de violences.

Vu la dangerosité d'un retour en Turquie, notamment causée par la dégradation de la situation politique en Turquie orientale, les parents d'Omer Ali souhaitent rester vivre en France et voir grandir leur fils au sein de sa famille (Son grand-père et son oncle vivent à Toulouse légalement).

Après 6 ans de scolarisation, Omer Ali a construit de nombreux liens à l'école et son parcours scolaire est exemplaire.

Une demande d'admission au séjour a été déposée en février 2023 auprès de la préfecture de Haute-Garonne. Malheureusement, Monsieur le Préfet n'a pas répondu favorablement et a notifié à l'encontre de la famille T. une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Très déçu par cette décision la famille T. a déposé auprès du tribunal administratif un recours contre cette mesure d'éloignement.

D'autant plus que M. T peut justifier de travail dans le BTP et que Mme T. dispose d'une promesse d'embauche en attente de sa régularisation.

Par cette nouvelle pétition, la communauté éducative réaffirme son soutien à cette famille désireuse de poursuivre son intégration dans la société française. Nous demandons à la préfecture un réexamen bienveillant de ce dossier administratif et ainsi, de permettre à Omer Ali de continuer à s'épanouir à l'école auprès de ses camarades.

<b>Nom, Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Signature</b>

Pétition à retourner à : École Élémentaire Michoun / 49 ch. Michoun / 31500 Toulouse